

De La Baule à Bat-Yam

“La conversion est par principe motivée par la volonté de la personne qui se convertit de se rattacher et de s'unir à la Maison d'Israël, entraînant sa descendance future avec lui, sans possibilité de se rétracter ou de modification”, peut-on lire sur le site d'Ami, un programme de Guiour qui prône une approche personnelle

PAR NATHALIE BLAU

Chaque année, plusieurs centaines de candidats se pressent sur les bancs de l'association. Issue du campus talmudique d'Or Etzion, Ami répartit son champ d'action sur l'ensemble du territoire national, avec des enseignements dispensés en hébreu, mais aussi en anglais, en russe et en français. Son crédo : parrainer les candidats à la conversion, tout au long de leur apprentissage, pour transformer le processus en une expérience intime et familiale, qui repose sur l'exemple personnel.



Emmanuel et Batya Abensour sont passés par là. Leur histoire, c'est une histoire d'amours : l'amour d'un Juif et d'une non-juive, l'amour d'une foi, l'amour d'une terre. Et le destin peu commun d'un couple que rien ne prédestinait à se rencontrer. Au sud de Tel-Aviv, Bat-Yam, une petite ville de banlieue qui cherche à prendre des allures de grandes (voir Israël Magazine 194). Son boulevard Rothschild n'a pas connu les tentes, mais regorge d'enseignes en russe et de commerces de proximité. A l'angle de la rue Balfour, une décapotable blanche et son conducteur, costume noir brillant et chaîne en or ostentatoire, ne sont

pas sans rappeler le passé mafieux de la localité. Mais ces dernières années, la “Sirène” a entrepris sa mue pour accéder à la respectabilité. C'est dans une de ses petites allées pittoresques, qui hébergent de jeunes familles attirées par la proximité avec la ville Blanche et des loyers encore abordables, qu'Emmanuel et Batya ont élu domicile.

LE CHEMIN DE FOI DE BATYA

Elle aurait pu rester dans sa Bretagne natale. Elle a choisi le Judaïsme, Israël, et Emmanuel. Née dans une famille d'origine catholique, Anne coule une enfance heureuse sur les plages de La Baule, élevée par des parents athées qui refusent de la baptiser pour lui laisser le choix, plus tard, de sa spiritualité. Son diplôme de commerce international en poche, elle sillonne l'Asie avant d'obtenir un premier emploi à Bruxelles. Où elle va rencontrer Emmanuel, en juillet 2013.

Le jeune homme, lui, vit dans la capitale belge depuis l'âge de 6 ans, après avoir fait ses premiers pas en Israël. Son père, issu d'une grande lignée de rabbins de Fez, “avait une identité juive très forte, très sioniste, il était fier de sa famille de dayanim (juges)”, raconte Emmanuel, “mais c'est ma mère qui tenait les rênes de la vie religieuse”. Pour avoir fréquenté écoles et mouvements de jeunesse juifs, son cercle se compose surtout de membres de la communauté. Puis un soir, il fait la connaissance d'une amie d'un ami : Anne. Attiré par la jeune Bretonne, il a toujours voulu fonder un foyer juif. Un dilemme cornélien rend la relation compliquée. Mais pendant qu'il s'interroge sur leur possibilité



d'avenir, Anne commence à lire des ouvrages sur le Judaïsme, sans lui en parler. “J'avais perdu mon père à 17 ans, j'étais dans une recherche de vérité, et j'ai senti que je pouvais trouver les réponses dans la foi juive”, explique-t-elle. “Elle me posait des questions très précises, je ne sais pas comment elle a pu lire autant en si peu de temps”, confirme Emmanuel. Pour autant, la conversion d'Anne n'est pas à l'ordre du jour. “Cela devait venir d'elle”, pointe Emmanuel qui n'a alors aucune idée claire des intentions de sa compagne. Pétri de doutes, il se raccroche à sa seule certitude : faire son Alya, “je n'étais pas bien, je travaillais dans une banque en Belgique, mais je ne me sentais pas à ma place”. En juin 2014, le couple fait alors le choix de se séparer. Lui part en Israël, elle s'embarque pour la Chine. Paradoxalement, au lieu de signer leur rupture, cet éloignement va les rapprocher. C'est dans la partie extrême de l'Orient que Batya décide de sceller son destin à celui du peuple juif. A Shanghai, elle s'entretient longuement avec la rabbanite du Beth Habbad qu'elle fréquente, et n'a plus aucun doute sur son désir de conversion. Même si chacun essaye de vivre sa vie de son côté, entre les deux jeunes gens, le contact n'est pas rompu. Au terme de 4 mois de “douces conversations”, ils se retrouvent en Belgique, à la faveur de vacances.

“ Se convertir, c'est une révolution, faire Tchouva, c'est une évolution ”



Emmanuel confie à Emmanuel ses intentions matrimoniales. Elle lui raconte son déménagement et son pouvoir aller à la synagogue à pied le dimanche, les prières qu'elle récite en liturgie, les cours du soir et du matin. Emmanuel est par sa détermination et son courage, Emmanuel est enfin capable d'envisager une chose de sérieux entre eux.

Anne finit son année à Shanghai, approfondit son apprentissage du judaïsme via Skype avec le rabbin Daum d'Anvers, avant de fouler elle aussi le sol de la Terre sainte. Peu après le décès de sa mère, survenu tragiquement à l'été 2015, elle intègre le programme francophone de conversion d'Ami, entraînant dans son sillage son compagnon, contraint lui aussi, de suivre le cursus.

Un an plus tard, fin novembre 2016, à raison de 7 heures de cours hebdomadaires, c'est le passage devant le Beth Din. "J'étais très stressée, car je n'avais jamais fait quelque chose d'aussi important dans ma vie, mais c'était un moment fantastique", se souvient-elle. Orpheline de père et de mère, elle devient alors Batya, la fille de Dieu. Un soulagement pour Emmanuel, sous doute le plus inquiet des deux devant l'enjeu que représentait cette convocation devant les juges : "Le converti a une âme juive, qui s'est perdue au moment du don de la Torah, et retourne dans son corps au moment de la conversion. Cela peut se produire au moment du mikvé, ou avant. Dans ma tête, Batya était déjà juive, il n'y avait pas de question à se poser. Mais je voulais qu'on puisse se marier, que tout cela s'officialise". Ils se sont finalement unis le 22 décembre dernier. L'absence de famille du côté de Batya n'aura pas véritablement manqué à

celle qui venait de se trouver un peuple : "ils seraient venus par curiosité, j'aurais dû tout expliquer, là, j'étais dans mon monde, dans ma bulle".

Aujourd'hui installé à Bat-Yam, le jeune couple trentenaire se définit comme sioniste-religieux. Vivre en Israël est pour eux deux une évidence. Emmanuel et Batya font partie des groupes de Bogrim d'Ami, ces anciens convertis qui accompagnent les candidats à la conversion dans le dédale des démarches administratives. "Sans aide, c'est impossible", affirment-ils.

Mais ce dont ils sont le plus heureux, c'est du chemin parcouru ensemble. "Nous aurions pu nous perdre en route et ne pas rester sur la même longueur d'onde", avance Batya. Et Emmanuel de conclure : "Se convertir, c'est une révolution, faire Tchouva, c'est une évolution. Et je remercie énormément Batya, car c'est grâce à elle que j'ai pu étudier et comprendre le judaïsme. Je me suis toujours senti l'héritier d'une lignée spirituelle, j'aspirais à la pratique, mais il fallait un élément déclencheur. C'est elle qui m'a permis de le trouver." ■

Ami, programme de conversion en français
Internet : Ami4u.org.il
Ligne verte : +972-722440033

DANS LE CADRE DE SON DEVELOPPEMENT

ISRAEL MAGAZINE

Recherche des commerciaux en France et en Israël

Expérience dans la vente d'espaces publicitaires - avantage

ISRAEL: 054-2544522 | FRANCE: 01.77.47.39.87

AVIS D'APPEL D'OFFRES D'ACHAT DE BIENS IMMOBILIERS

- Ci-dessous sont exposées des offres d'achat pour les biens suivants :
 - Un appartement de 2.5 chambres + 2 balcons, dont l'un à vue sur la mer, au premier étage, situé 4 Rue Hanamal, Tel Aviv (en face de la plage de l'ancien Sheraton), désigné comme la parcelle 197/4 du bloc 6962.
 - Un appartement de 3 pièces, au troisième étage, au-dessus d'un étage soutenu par des piliers, situé 14 Rue Hanitsanim, Herzöya, désigné comme la parcelle 163/13 du bloc 6529.
- (Ci-après les « biens »)
- Les biens seront vendus dans leur état actuel, « tel quel » et les exécuteurs testamentaires ne seront aucunement responsables des lacunes ou des dommages qui pourraient s'y trouver, ni de leur état physique, ni de leur situation juridique. Il incombera au soumissionnaire l'unique responsabilité de faire le constat de tout détail qui pourrait faire objet à une inspection, y compris l'enregistrement des droits de propriété, l'état physique et la planification des biens, leur enregistrement légal, les permis de construire, les options d'exploitation, etc.
- Les offres d'achat seront déposées auprès d'un des bureaux des soumissionnés, jusqu'au 30 mars 2017 à 16 H 00, et seront accompagnées d'un chèque bancaire ou d'une garantie financière autonome et inconditionnelle, valable pour un délai d'au moins 3 mois, à compter de sa date d'émission, payable à l'ordre d'un des exécuteurs testamentaires, selon un montant égal à 10% de la valeur de la soumission (Ci-après le « dépôt »).
- Il est possible d'acquiescer les deux biens ensemble ou seulement l'un d'entre eux, toutefois, une soumission distincte sera remise pour chacun d'eux séparément.
- La visite des lieux s'effectuera de manière groupée, en coordination avec les exécuteurs testamentaires.
- Le soumissionnaire qui verra son offre approuvée, signera un contrat de vente rédigé par les exécuteurs testamentaires et qui sera soumis à l'approbation des soumissionnaires.
- Le dépôt sera confisqué dans le cas où le soumissionnaire retirera sa proposition avant la déposition d'une toute autre proposition ou après que sa soumission eut été approuvée.
- Les exécuteurs testamentaires se réservent le droit de rejeter l'une, quelconque ou toutes les soumissions reçues, y compris l'offre la plus élevée et / ou de vendre les appartements au plus offrant et / ou aux soumissionnaires, ils ne sont pas soumis à la loi des appels d'offres, et se réservent le droit de mener des négociations avec les différents soumissionnaires, ou avec l'un d'eux, et / ou toute autre tiers et / ou organiser une vente aux enchères entre les soumissionnaires.
- La vente est soumise à l'approbation du Tribunal des Affaires Familiales de Tel Aviv.

Journal
03 562 2500

Me Amir Titonovich
exécuteur testamentaire
Tour Moshe Aviv, 42ème étage,
7 Boulevard Jabotinsky, Ramat Gan
03-6114080

Me Amir Goldfarb
exécuteur testamentaire
Centre Azrieli, Tour Triangle, 36ème étage,
132 Boulevard Begin, Tel Aviv
03-5628222